



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/039

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » –  
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024**

**Nombre de Conseillers en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 33**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 40**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 29 mars 2024**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 29 mars 2024**

**Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE**

La séance est ouverte.

**Le 4 avril de l'année deux mille vingt-  
quatre à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de  
Montesquieu, légalement convoqué, s'est  
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
TALABOT Martine (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	P	
CLAIR Jean-Georges (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ
PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
DUMESNIL Mickaël	P		GARCIA Stéphane	P	
LAGARDE Valérie	P		GILLET Jean-Paul	P	
DUCOSSON Anne-Cécile	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	E	Mme SAUNIER	PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	Mme MARTINEZ
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	E	Mme SABY
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	A	
FREY François	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		CLÉMENT Bruno	P	
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	P	
AULANIER Benoist	A		GIRAUDEAU Isabelle	A	
BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER (A)			

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/039

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » –  
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024**

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 et suivants, L2312-1 et suivants et L. 5217-10-4,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**Vu** la délibération n°2024/013 en date du 14 mars 2024 relative au débat d'orientation budgétaire,

**Vu** la délibération n°2024/035 en date du 4 avril 2024 relative à l'affectation définitive des résultats comptables du budget annexe « Gestion du Site »,

**Considérant** le projet de budget primitif pour l'exercice de l'année 2024 envoyé aux membres du Conseil Communautaire le 22 mars 2024,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### *Le Conseil Communautaire à l'unanimité :*

- Décide que le vote du budget s'effectue au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau de l'opération concernant la section d'investissement,
- Autorise le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section,
- Adopte le budget primitif 2024 du budget annexe « Gestion du Site » selon les équilibres suivants :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 564 255,51	1 573 438,98
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	64 489,09	42 354,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 12 951,62
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 628 744,60	1 628 744,60
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 461 924,98	420 527,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 041 397,98
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 461 924,98	1 461 924,98
TOTAL DU BUDGET (4)		3 090 669,58	3 090 669,58

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20240404-2024\_039-DE




# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/039

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » –  
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Fait à Martillac, le 4 avril 2024

**Valérie LAGARDE**  
Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20240404-2024\_039-DE

